



Par SDÉ et courriel électronique

Le 30 juillet 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria 2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Terrebonne
Dossier Régie : R-4038-2018
Notre dossier : R054907 JOT

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** »), a pris connaissance de la lettre datée de ce jour signée par Me LeChasseur, avocat de la ville de Terrebonne, dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Par la présente, le Distributeur souhaite mentionner à la Régie qu'il appuie la demande de prolongation de suspension de dossier jusqu'au 31 août 2019.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate

c.c. Me Marc-André LeChasseur, avocat de la ville de Terrebonne